



## MISES À JOUR SUR LES STOCKS DE POISSON DE FOND, RÉGION DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

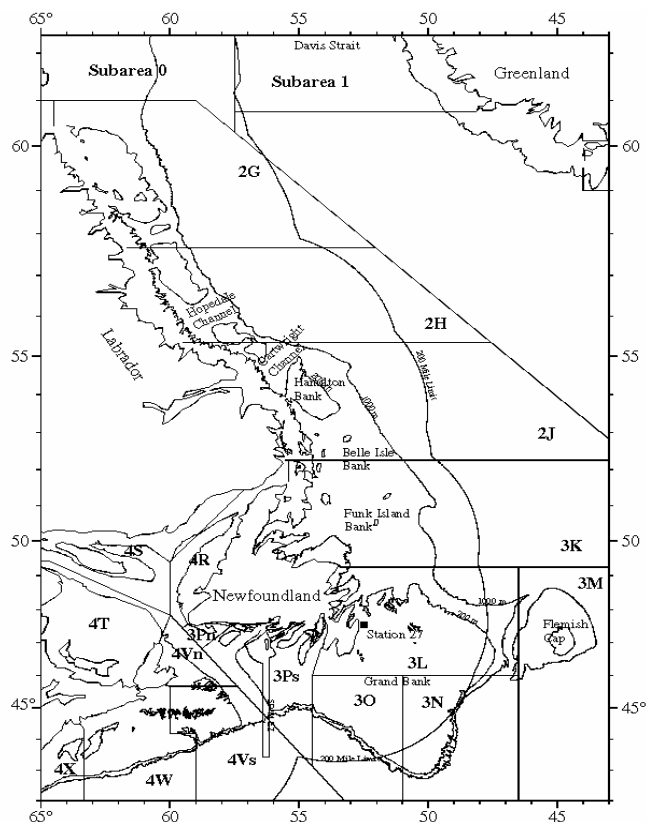
### Renseignements de base

À Terre-Neuve et au Labrador, le secteur des Sciences du ministère des Pêches et des Océans est responsable, directement ou indirectement, de la prestation d'avis sur l'état de nombreux stocks de poisson de fond présents depuis le détroit de Davis, au nord, jusqu'à la côte sud de Terre-Neuve, au sud.

Dans ce secteur, on compte cinq stocks de morue (2GH, 2J3KL, 3M, 3NO et 3Ps), cinq stocks de sébaste (sous-région 2+3K, 3LN, 3M, 3O et unité 2), quatre stocks de plie canadienne (SA2+3K, 3LNO, 3M et 3Ps), trois stocks de plie grise (2J3KL, 3NO et 3Ps), deux zones de gestion du flétan du Groenland (SA0+1 et SA2+3KLMNO), deux stocks d'aiglefin (3LNO et 3Ps), un stock de limande à queue jaune (3LNO), un stock de goberge (3Ps), deux stocks de grenadier de roche (SA0+1 et SA2+3), des stocks de raie épineuse, de merluche blanche et de baudroie dans 3LNO ainsi qu'une partie du stock de flétan de l'Atlantique de 3NOPs4VWX. En outre, on y pratique des pêches côtières à la lompe et à la plie rouge.

L'information scientifique sur ces stocks provient des examens régionaux du secteur des Sciences du MPO ou du Conseil scientifique de l'OPANO. Les quotas sont fixés par la Commission des pêches de l'OPANO pour la morue de 3NO et de 3M, le sébaste de 3LN et de 3M, la plie canadienne de 3LNO et de 3M, la limande à queue jaune de 3LNO, la plie grise de 3NO, le grenadier de 2+3 et le flétan du Groenland de SA2+3KLMNO. Chaque année, le Conseil scientifique de l'OPANO passe aussi en revue l'évaluation canadienne de la morue de 2J3KL et de la plie grise de 2J3KL. Le flétan du Groenland et le grenadier de roche de SA0+1 sont régis de façon bilatérale par le Danemark, au nom du Groenland, et par le Canada. Les quotas pour les autres stocks sont établis par le ministre des Pêches et des Océans.

On peut trouver de l'information technique détaillée sur chacune des évaluations des stocks dans les documents de recherche indiqués avec chaque rapport sur les stocks. L'information technique sur les stocks de l'OPANO est disponible dans la série de documents SCR de l'OPANO. **Le présent rapport comprend des mises à jour pour des stocks qui n'ont pas été évalués officiellement en 2004.**



### Renseignements concernant les mises à jour sur le poisson de fond

Le présent rapport fait une mise à jour sur la situation de la **plie canadienne de 3Ps, de la plie canadienne de 2+3K, de la plie grise de 3Ps, du sébaste de 2+3K, de l'aiglefin de 3Ps, de l'aiglefin de 3LNO, de la goberge de 3Ps, de la morue de 2GH, de la raie épineuse de 3Ps et de la lompe de 3KLP**. L'information et la situation ont été mises à jour par les scientifiques responsables et, même si aucune évaluation complète n'a été menée, l'information mise à jour a été déposée et passée en revue dans le cadre du PCR en 2004.

Les mises à jour sur la morue de la division 2J3KL (RÉS 2004/011) et sur le sébaste de l'unité 2 (2004/016) ont été réalisées pendant l'hiver 2004. La morue de la sous-division 3Ps (RÉS 2004/039) a aussi été évaluée à l'échelle régionale dans le cadre du PCR à l'automne 2004.

L'information sur l'état des stocks évalués par l'OPANO ainsi que l'avis de 2004 du Conseil scientifique se trouvent dans le compte rendu de la réunion de juin 2004 (Doc. de l'OPANO SCS 04/16).

### **Plie canadienne de la sous-division 3Ps**

Ce stock fait l'objet d'un moratoire depuis septembre 1993. Ces dernières années, les prises accessoires sont passées de 90 t en 1995 à environ 650 t en 1999 et en 2000, et à plus de 1000 t par année de 2001 à 2003. Les estimations préliminaires jusqu'à la fin de septembre 2004 s'établissent à 535 t. Ces prises accessoires sont principalement constatées dans la pêche à la morue et à la plie grise. Les taux de prise accessoire pour la pêche dirigée à la plie grise avec chalut de fond à panneaux demeurent extrêmement élevés, à 72 % en 2003 et à 50 % jusqu'ici en 2004.

Les résultats des relevés par navire de recherche du MPO indiquent que ce stock est demeuré à un niveau bas depuis 1992. Les indices de la biomasse et de l'abondance enregistrés au cours des six à sept dernières années sont légèrement supérieurs à ceux observés au milieu des années 1990. Cependant, la biomasse moyenne en 2000-2004 n'équivaut qu'à 19 % de la moyenne de 1983-1987 et l'abondance correspond à 25 % de la moyenne de 1983-1987.

De l'information est disponible de 1998 à 2003 grâce à un relevé organisé par le Groundfish Enterprise Allocation Council (GEAC). Cette série de relevés a révélé que, pendant cette période, la tendance générale était la même que celle indiquée par les relevés du MPO.

À court et à moyen terme, rien ne semble indiquer une reconstitution significative de ce stock. Tout prélèvement ne fera qu'en retarder davantage le rétablissement.

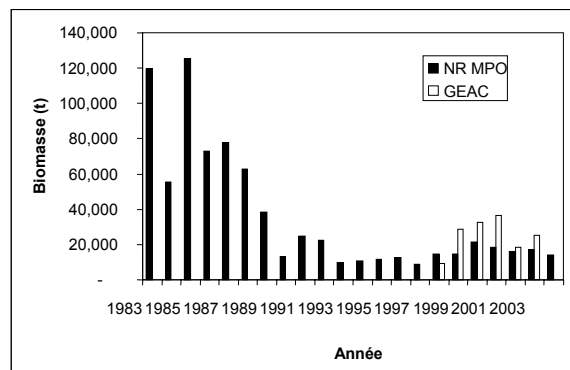


Figure 1 : Indices de la biomasse de la plie canadienne (sous-division 3Ps) d'après les relevés de recherche du MPO et les relevés du GEAC.

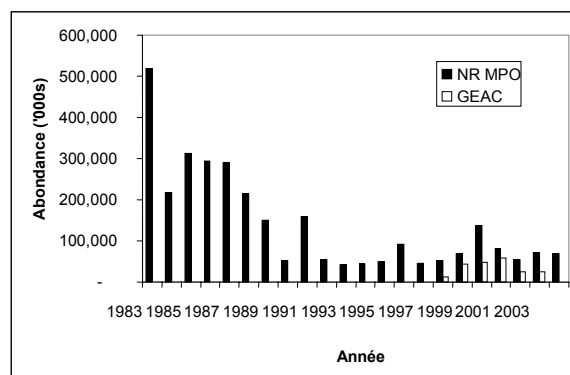


Figure 2 : Estimations de l'abondance de la plie canadienne (sous-division 3Ps) d'après les relevés par navire de recherche du MPO et les relevés du GEAC.

### **Plie canadienne de la sous-région 2 et de la division 3K**

Ce stock fait l'objet d'un moratoire depuis 1994. Les prises accessoires de 1994-1999 ont été très faibles (environ 13 t par année en moyenne). En 2003, les prises accessoires ont totalisé 34 t; des données préliminaires sur les prises de janvier à septembre 2004 indiquent un niveau de prises accessoires de 15 t. Les prises accessoires surviennent principalement

dans la pêche au flétan du Groenland (chalut à panneaux), le reste des prises étant réparti entre plusieurs pêches au filet maillant. La pêche à la crevette a rejeté 17 t (calculées à partir des données sommaires d'observateurs) de plie canadienne en 2004, comparativement à 10 t en 2003.

Les relevés par navire de recherche du MPO indiquent que ce stock est demeuré à un bas niveau depuis 1991. En 2003, les divisions 2GH n'ont pas fait l'objet de relevés. Les niveaux de la biomasse et de l'abondance indiquent que l'état de ce stock ne s'est pas amélioré. L'indice moyen de la biomasse pour 2000-2003 n'équivaut qu'à 4 % de la moyenne de 1980-1985; le niveau de 2003 est estimé à 8000 t. L'indice moyen de l'abondance de 2000-2003 ne correspond qu'à 7 % de la moyenne de 1980-1985; le niveau de l'abondance de 2003 est estimé à 52 millions de poissons.

**Les perspectives pour la reconstitution de ce stock demeurent extrêmement pessimistes.**

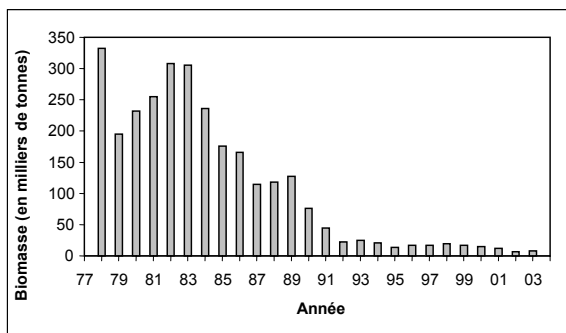


Figure 3 : Indice de la biomasse de la plie canadienne d'après les relevés de recherche menés dans la division 2J3K (1978-2003). Toutes les données pour 1978-1994 sont exprimées en équivalents Campelen. Les données de 1995-2003 sont quant à elles des données Campelen.

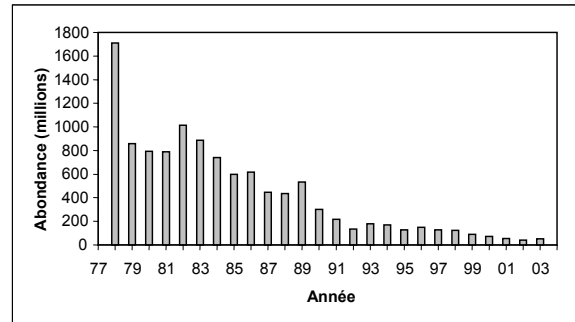


Figure 4 : Estimations de l'abondance de la plie canadienne d'après les relevés de recherche menés dans la division 2J3K (1978-2003). Toutes les données pour 1978-1994 sont exprimées en équivalents Campelen. Les données de 1995-2003 sont quant à elles des données Campelen.

### Plie grise de la sous-division 3Ps

Cette pêche est restée ouverte, avec un TAC annuel de 650 t de 1998 à 2004. Les prises depuis 1998 ont été la plupart du temps supérieures à 550 t (530 t en 2003); l'estimation préliminaire pour 2004 (jusqu'au 6 octobre) est d'environ 453 t.

L'indice moyen de la biomasse établi d'après les relevés du MPO (figure 5) a affiché de fortes variations au cours des vingt dernières années. L'indice a atteint son point le plus bas en 1999, mais il est en croissance depuis. Les estimations de l'abondance d'après les relevés de 2003 et de 2004 sont près de la moyenne de la série chronologique 1983-2004.

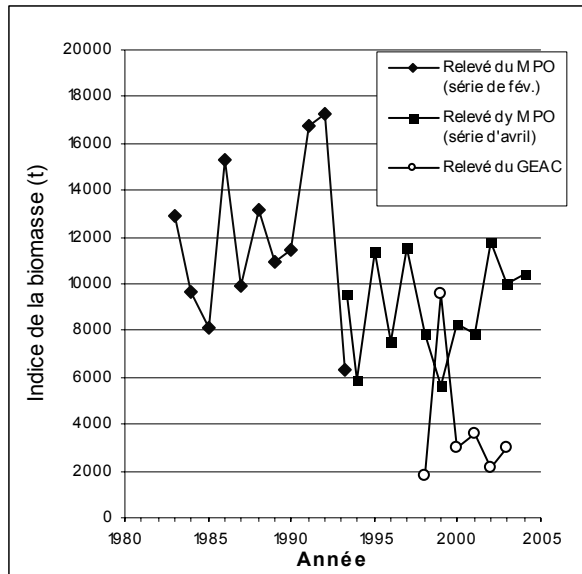


Figure 5 : Indice de la biomasse de la plie grise de la sous-division 3Ps d'après les relevés de recherche (1983-2004). Toutes les données pour 1983-1995 sont exprimées en équivalents Campelen. Les données pour 1996-2004 sont quant à elles des données Campelen. Deux relevés ont été effectués en 1993 : un en février et un en avril.

L'indice de la biomasse établi d'après les relevés de l'industrie (figure 5) a été relativement stable de 2000-2003 et ne montre aucune tendance.

Le recrutement a été relativement stable au cours des 20 dernières années.

Étant donné la stabilité relative de la répartition, des longueurs, des profils de croissance et du recrutement pendant de nombreuses années, une pêche menée aux niveaux de prise récents ne devrait pas affecter le stock.

### Sébaste de la sous-région 2 et de la division 3K

Ce stock fait l'objet d'un moratoire pour la pêche dirigée depuis 1997 et n'a fait l'objet d'aucun effort dirigé constant depuis 1990, alors que 2400 t avaient été débarquées (figure 6). Les débarquements ont diminué à 280 t en 1991, et ont été inférieurs à 19 t de 1992 à 1997. Les prises ont augmenté

rapidement pour atteindre 1600 t en 2001, puis 3200 t en 2002 et 5000 t en 2003. Les augmentations observées à partir de 2001 sont dues à des pêches dirigées non canadiennes pratiquées avec de grands chaluts pélagiques en dehors de la limite de 200 milles dans les divisions 2HJ. On présume que ces prises étaient des individus du stock pélagique de sébaste qui réside principalement dans la mer d'Irminger, entre le Groenland et l'Islande. Ce stock est régi par la Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est (CPANE). Ces dernières années, des relevés au chalut/acoustiques ont été menés au milieu de l'été pour évaluer cette population dans la mer d'Irminger. Ces relevés, effectués par les pays membres de la CPANE, nous a permis d'évaluer une partie de la concentration dans les limites de 2J3K comprises dans la zone de réglementation de l'OPANO. Les débarquements canadiens effectués depuis le moratoire sont des prises accessoires des pêches au flétan du Groenland et ont été inférieurs à 40 t par année.

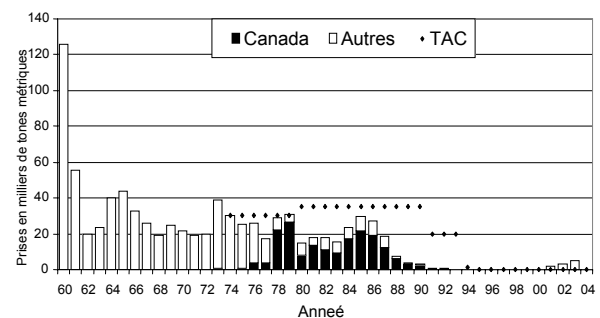


Figure 6 : Prises rapportées et TAC (t) dans la sous-région 2 et la division 3K.

D'après les données des observateurs, les estimations des prises accessoires de sébaste rejetées par les pêches à la crevette dans les divisions 2G à 3K depuis 1980 ont varié de 14 t en 1983 à 665 t en 1990. Depuis 2000, les estimations des rejets ont oscillé entre 60 t (2002) et 231 t (2003).

Les résultats **des relevés effectués par les navires de recherche** dans les divisions 2J3K semblent indiquer que la

ressource a atteint une concentration historiquement faible en 1994 (figure 7). L'indice de la biomasse établi d'après les relevés s'est accru d'un facteur de six de 1994 à 1998 et a depuis fluctué à un niveau environ 25 % inférieur à celui de 1998. L'indice moyen de 2000-2003 n'équivalait qu'à 4 % de l'indice moyen pour 1978-1990.

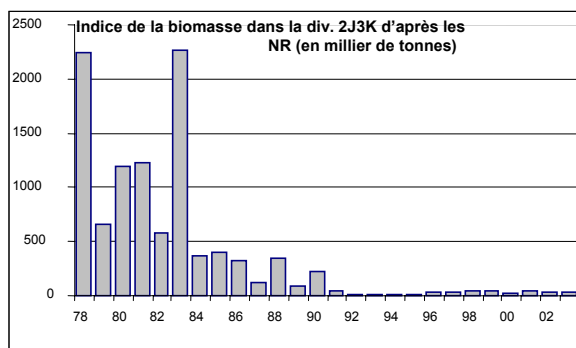


Figure 7 : Indice de la biomasse d'après les navires de recherche pour les divisions 2J3K.

Bien qu'il y ait eu une amélioration du recrutement chez les classes d'âge 1997, 1998 et 2000 (figure 8, poissons de moins de 17 cm), celles-ci sont considérées comme très pauvres par rapport aux classes d'âge du début des années 1970. Avant les années 1990, une proportion substantielle du stock était composée de poissons de plus de 30 cm (poisson de 15 ans et plus). Depuis 1994, ces poissons plus âgés ne sont pas bien représentés dans les relevés, même si leur niveau d'exploitation est censé être faible.

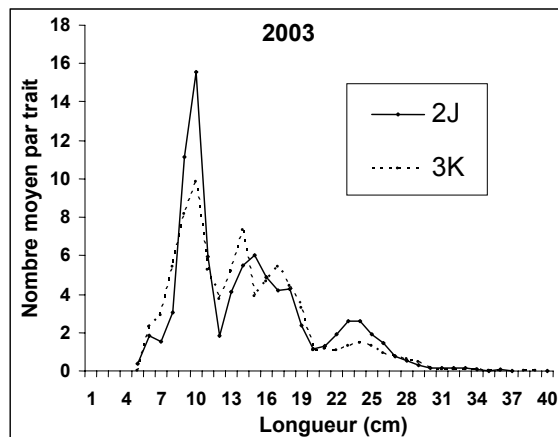


Figure 8 : Indice de la répartition des longueurs établi d'après les navires de recherche pour les divisions 2J3K.

Ce stock demeure à une concentration très faible, et peu d'indices laissent croire qu'il s'améliorera dans un avenir prévisible.

## Aiglefin de la sous-division 3Ps

### La pêche

Les débarquements de la pêche à l'aiglefin de 3Ps ont culminé du milieu jusqu'à la fin des années 1950, comme cela a été le cas dans nombre des pêches au poisson de fond dans l'Atlantique Nord-Ouest. Les débarquements pour ce stock sont passés de 5800 t en 1953 à un sommet de 58 000 t en 1955, pour ensuite chuter à 6000 t en 1957.

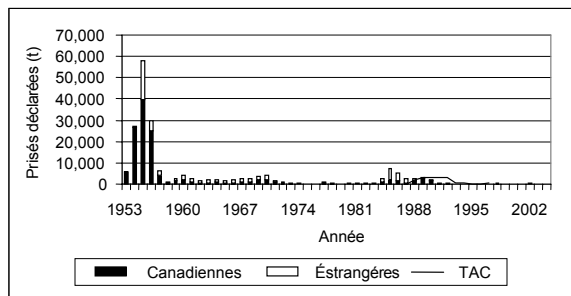


Figure 9 : Débarquements historiques et TAC pour l'aiglefin dans la sous-division 3Ps de l'OPANO, pour 1953-2004.

Depuis 1960, les prises d'aiglefin dans 3Ps se maintiennent surtout dans la plage des 1000 à 2000 t, mais ont augmenté jusqu'à 7500 t en 1985, avant de chuter sous les 1000 t après 1990.

Aucun quota n'est appliqué pour l'aiglefin depuis 1997. Les prises déclarées par le Canada et la France (SP) consistent principalement en des prises accessoires dans la pêche à la morue. Comme la pêche à la morue a été réouverte en 1997, les prises accessoires annuelles d'aiglefin déclarées ont varié selon les quotas de morue, se maintenant entre 200 et 300 t la plupart des années.

### Relevés

Le Canada effectue des relevés par navire de recherche depuis 1972. En 1994, le plan de stratification des relevés a été élargi pour englober la baie de Plaisance. En 1997, la baie Fortune et la zone côtière à l'ouest de la ligne de 3Pn étaient également stratifiées. Cette expansion de la couverture des relevés ne s'est pas traduite par une augmentation significative de la biomasse établie d'après les relevés.

L'indice de la biomasse de l'aiglefin établi d'après les relevés est demeuré bas de 1972 à 1982, puis a atteint un sommet en 1985 en raison de la présence de la classe d'âge 1981, qui est relativement abondante. L'indice est cependant demeuré bas depuis le milieu des années 1980.

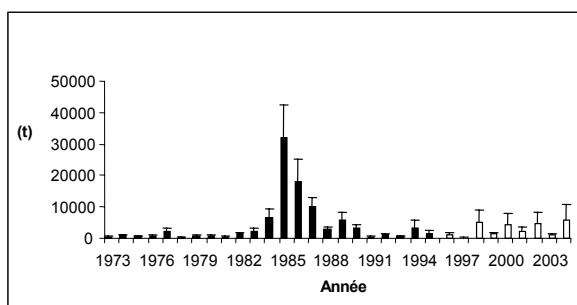


Figure 10 : Estimations de la biomasse de l'aiglefin d'après les relevés d'espèces multiples exécutés par des navires de recherche canadiens dans la sous-division 3Ps de l'OPANO. Les données de 1996-2004 ont été

obtenues avec un chalut à crevettes Campelen 1800. Les données antérieures à 1996 n'ont pas été converties et ne peuvent être comparées directement.

Les valeurs estimées d'après le relevé de 1999 étaient faibles. Cependant, on a rencontré un nombre relativement élevé de petits poissons, surtout de la classe d'âge 1998. Cette classe d'âge a également été dominante dans les relevés plus récents et a compté pour la majorité des prises dans le relevé de 2004 (âge 6).

Le relevé du GEAC (Groundfish Enterprise Allocation Council), effectué chaque année par l'industrie depuis 1997, constitue une source d'information supplémentaire. Ce relevé couvre le Banc de Saint-Pierre, à l'exception de la zone française, avec un chalut commercial sans doublure. Les plus importantes prises d'aiglefin se produisent dans les strates du Chenal Halibut. Les estimations de l'abondance et de la biomasse, bien que faibles, montrent une tendance à la hausse pendant la série chronologique.

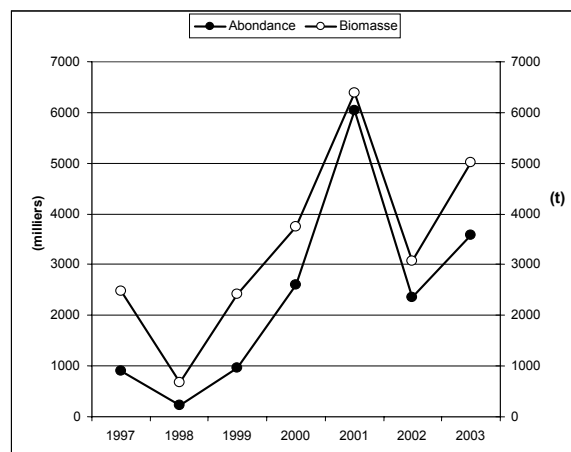


Figure 11 : Estimations de l'abondance et de la biomasse d'après les relevés du GEAC effectués chaque année à la fin de novembre et au début de décembre.

**Le recrutement de l'aiglefin de 3Ps a été faible depuis le début des années 1950, peu d'individus ayant survécu jusqu'à la maturité. Les perspectives de rétablissement sont donc faibles dans de telles conditions.**

## Aiglefin des divisions 3LNO

Les débarquements ont été à leur maximum pendant les années 1950 et le début des années 1960, avec un sommet de 76 000 t en 1961. Pendant cette période, la pêche a été faite principalement par le Canada, mais des débarquements significatifs ont été enregistrés par l'Espagne et l'URSS certaines années. La présence des abondantes classes d'âge 1949 et 1955 a supporté ces prises. Les débarquements sont demeurés faibles du milieu des années 1960 au milieu des années 1980 en raison d'un faible recrutement. En 1988, les débarquements ont atteint 8200 t, le résultat le plus élevé depuis 1967. Depuis 1988, les prises ont décliné et sont inférieures à 200 t depuis 1994. Ces dernières années, les prises ont été principalement des prises accessoires dans les pêches canadiennes à la raie et à la limande à queue jaune et dans les pêches étrangères visant des espèces non réglementées au-delà de la limite de 200 milles des eaux canadiennes.

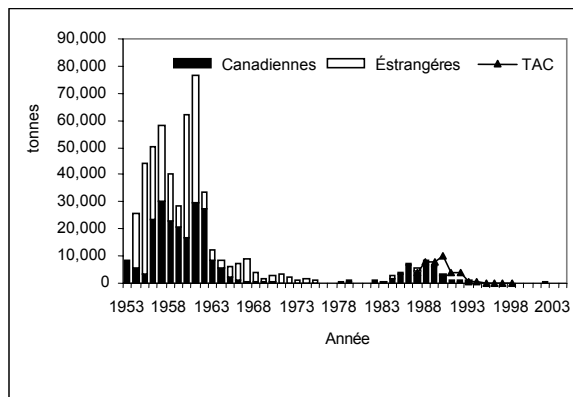


Figure 12 : Débarquements d'aiglefin provenant des divisions 3LNO de l'OPANO (1953-2004).

### Relevés par navires de recherche canadiens

Des relevés par navires de recherche sont effectués au printemps depuis 1972. Les indices de l'abondance et de la biomasse de l'aiglefin sont demeurés faibles de 1972 à 1982. Ils ont cependant atteint des sommets

en 1985 en raison de la classe d'âge 1981, qui est relativement abondante.

La biomasse établie d'après les relevés des dernières années a culminé à 44 000 t en 1997 (principalement à cause d'une importante prise de 5,5 t) et se montre relativement prometteuse avec l'apparition de la classe d'âge 1998, qui est relativement abondante.

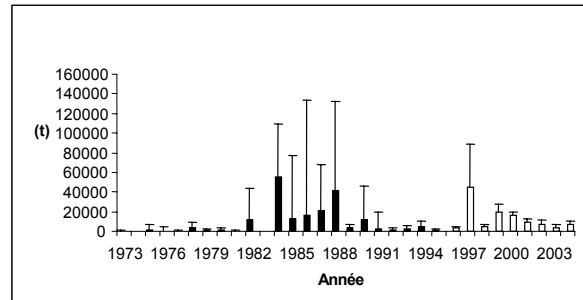


Figure 13 : Estimations de la biomasse de l'aiglefin d'après les relevés d'espèces multiples exécutés au printemps par des navires de recherche canadiens dans les divisions 3Ps de l'OPANO. Les données de 1996-2004 ont été obtenues avec un chalut à crevettes Campelen 1800. Les données antérieures à 1996 n'ont pas été converties et ne peuvent être comparées directement.

Chaque année depuis 1990, le Canada effectue également des relevés dans cette zone à l'automne.

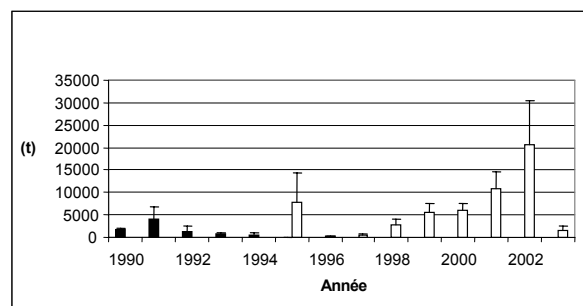


Figure 14 : Estimations de la biomasse de l'aiglefin d'après les relevés d'espèces multiples exécutés à l'automne par des navires de recherche canadiens dans les divisions 3Ps de l'OPANO. Les données de 1996-2004 ont été obtenues avec un chalut à crevettes Campelen 1800. Les données antérieures à 1996 n'ont pas été converties et ne peuvent être comparées directement.

Les relevés d'automne ont montré très peu d'aiglefin jusqu'au relevé de 1998, qui a révélé la présence d'un nombre élevé de jeunes de l'année. Les estimations de la biomasse ont augmenté pendant que cette classe d'âge se développait. Cependant, selon le relevé le plus récent, très peu d'individus de cette classe d'âge auraient survécu à la maturité.

**Présentement, l'aiglefin est rare dans les divisions 3LNO et très peu de poissons sont à maturité. L'augmentation de la taille de la population dans un proche avenir pourrait dépendre du taux de survie de la classe d'âge 1998.**

### **Goberge de la sous-division 3Ps**

Au début des années 1960, les prises étaient effectuées principalement par l'URSS et l'Espagne, les prises canadiennes et françaises ne représentant qu'une faible proportion des prises totales. À partir du milieu des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980, les prises annuelles étaient inférieures à 1000 t et étaient effectuées principalement par le Canada et la France. Les prises ont atteint un sommet de 7500 t en 1986, pour ensuite décliner jusqu'à moins de 100 t en 1994. Depuis 1993, les prises sont régies en tant que prises accessoires et surviennent surtout dans la pêche à la morue. Depuis que réouverture de la pêche à la morue en 1997, les prises annuelles sont demeurées dans la plage de 600 à 850 t. L'estimation préliminaire des prises (canadiennes seulement) pour 2003 est de 491 t, et de 251 t au 1<sup>er</sup> octobre 2004.

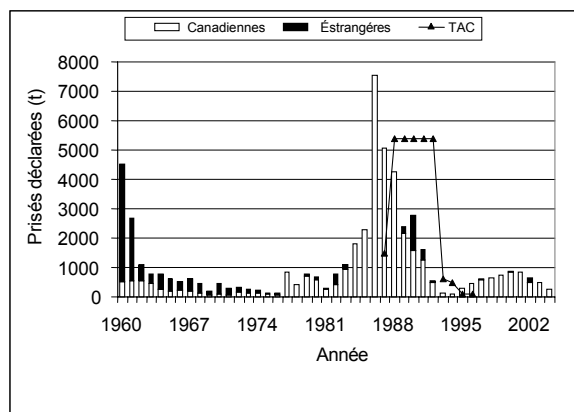


Figure 15 : Débarquements de goberge et TAC (t) dans la sous-division 3Ps de l'OPANO pour 1960-2004.

Depuis 1972, le Canada effectue des relevés annuels dans la sous-division 3Ps. Dans le passé, on s'était interrogé quant à la pertinence d'utiliser un relevé au chalut à panneaux comme indicateur de l'abondance de la goberge en raison de la nature semi-pélagique de l'espèce. Cependant, le relevé est la seule source d'information autre que les pêches.

En 1997, des strates ont été ajoutées dans la zone côtière de la baie Fortune et dans les zones côtières à l'ouest de la ligne de 3Pn. De 1997 à 2000, aucune prise significative de goberge n'est survenue dans ces strates. Cependant, en 2002, les seules prises significatives de goberge se sont produites dans ces strates côtières.

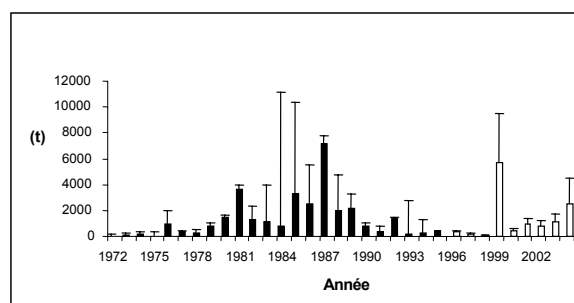


Figure 16 : Estimations de la biomasse de la goberge d'après les relevés d'espèces multiples exécutés par des navires de recherche canadiens dans les divisions 3Ps de l'OPANO. Les données de 1996-2004 ont été obtenues avec un chalut à crevettes Campelen 1800. Les données antérieures à 1996 n'ont pas été



converties et ne peuvent être comparées directement.

Une autre question majeure concernant la goberge présente dans la sous-division 3Ps est de savoir si la population de cette zone constitue un stock. Les indices de la série chronologique pour la goberge indiquent qu'elle est présente dans la zone en hiver et au printemps. Des prises, bien que faibles, sont enregistrées dans la zone à tous les mois. De toute évidence, la goberge n'est pas un visiteur fortuit dans la région. Des goberges de toutes les tailles sont rencontrées dans la zone. Les goberges prises dans le cadre des relevés appartiennent à divers stades de maturité – de « qui arrivent à maturité » à « vides ».

**La goberge n'a jamais été un composant important de la pêche commerciale dans la sous-division 3Ps. Sa contribution est fonction de l'occurrence et de la survie des classes d'âge dans la partie extrême nord de son aire de répartition.**

### **Morue des divisions 2GH**

Ce stock, comme la plupart des stocks de morue présents dans l'Atlantique Nord-Ouest, a connu une forte augmentation de son exploitation par les flottes étrangères du milieu des années 1960 au début des années 1970, avec un sommet de 94 000 t en 1966. À la différence d'autres stocks canadiens, ce stock n'a jamais représenté un composant important dans les pêches canadiennes, avec des prises moyennes annuelles de seulement 480 t de 1960 à 1990 et des prises maximales de 3200 t en 1982. Quand les eaux territoriales ont été élargies en 1977, ce stock a été gravement épuisé. Les prises moyennes pour la période 1977-1990 se sont chiffrées à 2600 t, les prises étrangères étant le plus grand composant jusqu'en 1986. Aucune pêche dirigée n'a été autorisée pour ce stock depuis 1996. Aucune prise n'a été déclarée depuis 1991.

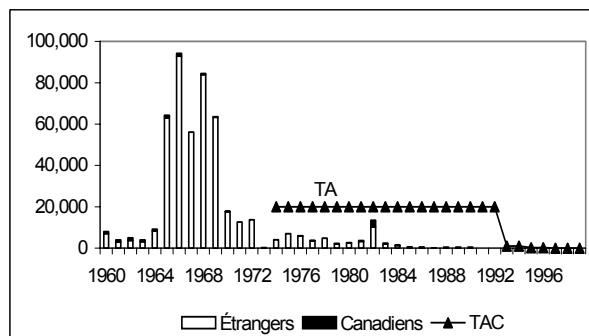


Figure 17 : Débarquements et TAC (t) pour la morue dans la Division 2GH de l'OPANO, pour 1960-2004.

### **État de la ressource**

Depuis 1996, le Canada a tenté à plusieurs reprises d'effectuer un relevé multi-espèces dans les divisions 2GH à 1500 m en utilisant le chalut à crevettes Campelen 1800. Ces tentatives ont donné des résultats variables, compte tenu du temps perdu en raison de conditions météorologiques peu favorables, d'activités de recherche et de sauvetage et de problèmes mécaniques avec les navires. La dernière tentative a eu lieu en 2001, mais la couverture a été limitée. Comme dans le cas des relevés effectués dans la zone dans les années 1980, la couverture et la date du relevé sont probablement plus appropriées pour le flétan du Groenland que pour la morue. La morue est plus près des côtes au moment de ce relevé et, sans des relevés exécutés au moment approprié pour couvrir le stock entier ou toute autre activité côtière, on continuera d'ignorer si les concentrations de morue sont présentes vers la côte, au-delà de la ligne de 200 mètres.

Néanmoins, pour les zones couvertes, aucune concentration significative de morue n'a été constatée dans les relevés menés de 1996 à 2001, et il semble que **le stock demeure à une concentration faible** comparativement à des périodes antérieures.

## Raie épineuse de la sous-division 3Ps

La raie épineuse était auparavant régie par le Canada en tant que composant 3LNOPs unique. Cependant, cette espèce fait actuellement l'objet d'une gestion à deux composants : 3LNO par l'OPANO, et 3Ps par le MPO.

Avant 1994, la raie était considérée en tant que poisson « indésirable » par les pêcheurs commerciaux et était rejetée à la mer (en moyenne 2750 t dans 3Ps). Avec l'effondrement des principales pêches au poisson de fond, les pêcheurs canadiens ont commencé en 1994 à diriger leurs efforts sur la raie épineuse. De 1994 à 2003, les prises de raie se sont chiffrées en moyenne à 1351 t dans 3Ps. Les prises canadiennes dans 3Ps pour 2003 et 2004 sont respectivement de 1999 et de 1090 t (résultats préliminaires).

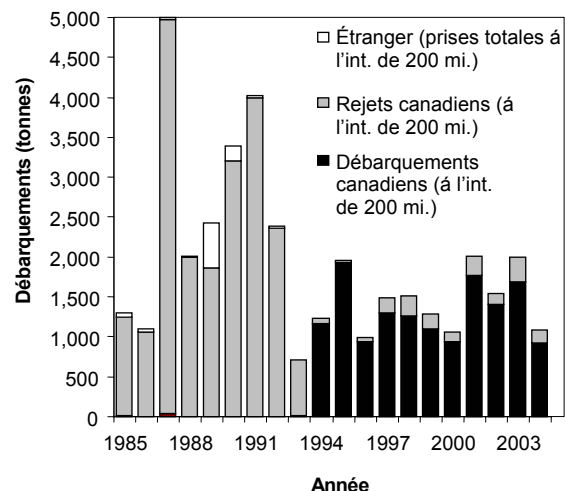


Figure 18 : Prises de raie dans la sous-division 3Ps, pour 1985-2004. Les prises ont été calculées à partir des fichiers ZIF (débarquements) et des données d'observateurs (rejets canadiens et prises étrangères). Les données pour 2004 sont préliminaires.

La tendance à la hausse affichée par l'indice de la biomasse au cours des neuf dernières années, jumelée à « une stabilisation apparente » de l'indice de

l'abondance depuis 1996, semble indiquer que le composant 3Ps de la population de raie épineuse est en santé.

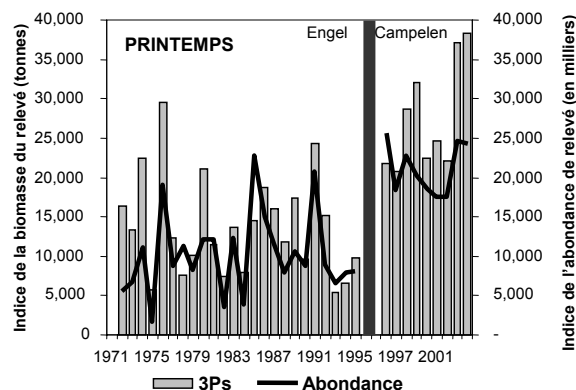


Figure 19 : Indices de la biomasse (barres verticales) et abondance (courbe horizontale) de la raie épineuse, selon le relevé de recherche du printemps dans la sous-division 3Ps, pour 1971-2004. La ligne verticale épaisse indique le remplacement de l'engin Engel par un engin Campelen dans le relevé de l'automne 1995 (les données pour l'engin Engel ne sont pas converties).

## Lompe des divisions 3KLP

Les débarquements d'œufs de lompe provenant des divisions 3KLP se sont établis à 500 t environ de 1977 à 1984. Ils ont atteint un sommet de 3000 t en 1987, ont diminué à 2000 t en moyenne de 1988 à 1994. On a constaté un déclin à 1000 t approximativement en 1995 et en 1996. Les débarquements ont ensuite grimpé jusqu'à 2146 t en 1999, puis ont chuté à 155 t en 2002. Les débarquements préliminaires totaux pour 2004 sont 938 t, avec 636 t provenant de 3Ps.

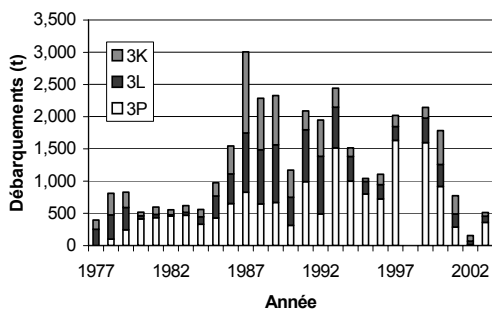


Figure 20 : Débarquements d'œufs de lompe des divisions 3KLP, pour 1977-2003.

La pêche à la lompe vise exclusivement les femelles matures avant le frai, ce qui rend le stock reproducteur vulnérable à la surexploitation.

Cette pêche est régie par l'imposition de limites sur l'effort. On a réduit le nombre de filets permis ainsi que la durée de la pêche ces dernières années. Ces réductions de l'effort ont été imposées avec le temps en raison d'indications de déclin du stock, en particulier dans les divisions 3KL.

Les résultats du relevé par navire de recherche ne sont pas utiles pour évaluer cette ressource du fait que l'espèce est plus près de la côte, comparativement à la zone couverte par le relevé.

**Aucune étude scientifique n'est en cours pour déterminer l'état actuel de cette ressource.**

**Pour obtenir de plus amples renseignements,**

communiquer avec : Derek Osborne  
Pêches et Océans Canada  
C.P. 5667  
St. John's (T.-N.L.)  
A1C 5X1

Tél. : 709-772-8892  
Fax : 709-772-6100  
Courriel : [osborned@dfo-mpo.gc.ca](mailto:osborned@dfo-mpo.gc.ca)

## Références

MPO, 2004. Morue du Nord (2J+3KL). Secr. can. consult. sci. du MPO, Rapport sur l'état des stocks 2004/011.

MPO, 2004. Sébaste de l'unité 2. Secr. can. consult. sci. du MPO, Rapport sur l'état des stocks 2004/016.

MPO, 2004. Morue de la sous-division 3Ps. Secr. can. consult. sci. du MPO, Rapport sur l'état des stocks 2004/039.

Distribué par la :

Région de Terre-Neuve et du Labrador  
Direction des sciences  
Pêches et Océans Canada  
C.P. 5667  
St. John's (T.-N.L.) A1C 5X1

N° de téléphone : (709) 772-2027/8892  
N° de fax : (709) 772-6100  
Courriel : [osborned@dfo-mpo.gc.ca](mailto:osborned@dfo-mpo.gc.ca)  
Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas)

ISSN 1480-4921 (imprimé)  
© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2004

*An English version is available on request at the above address.*



**La présente publication doit être citée comme suit :**

MPO, 2004. Mises à jour sur les stocks de poisson de fond, région de Terre-neuve et du Labrador. Secr. can. consult. sci. du MPO, Rapport sur l'état des stocks 2004/047.